

F.A.Q

Fourniture de documents

Destinée au public de la BU du Mans

● J'ai besoin d'un livre qui n'est pas à la bibliothèque du Mans ?

↳ Vous devez remplir un formulaire de [demande de livre](#) ou de [demande d'article](#) ou de [demande de thèse](#). Plus de détails [ici](#)

● Je voudrais consulter / emprunter un livre qui est à la BU de Laval, comment dois-je faire ?

↳ Vous devez remplir un formulaire de [demande de livre](#).

Dans la zone commentaire, n'hésitez pas à préciser que vous avez repéré l'ouvrage à Laval. Les bibliothécaires du Mans choisiront soit de vous faire venir l'ouvrage de Laval, soit d'acheter un exemplaire pour le fonds du Mans.

● Je voudrais que la BU achète un exemplaire supplémentaire d'un ouvrage car tous sont empruntés ?

↳ Vous devez remplir un formulaire de [demande de livre](#)

Dans la zone commentaire, n'hésitez pas à signaler la raison de votre demande. Les bibliothécaires du Mans choisiront d'acheter un exemplaire ou plusieurs si besoin. Parallèlement à votre demande, nous vous encourageons de toute façon à utiliser le système de réservations du catalogue Koha ([mode d'emploi](#)).

Attention, les codes juridiques ne sont pas réservables.

● Si ma demande est orientée vers le peb, est-ce que j'aurai le livre plus rapidement ?

↳ Non, dans la plupart des cas, un achat d'ouvrage est aussi rapide qu'un prêt entre bibliothèques (de 6 à 8 jours en moyenne pour un livre disponible)

● J'ai besoin d'un document très rapidement, comment faire ?

↳ Précisez-le dans la zone commentaire des formulaires de demande de documents. Les bibliothécaires mettront tout en œuvre pour obtenir le document au plus vite.

Malgré tout, nous vous encourageons à toujours anticiper au maximum vos besoins de documentation.



Le Mans
Université

Bibliothèques
Universitaires

● **J'ai une liste de documents que je n'ai pas trouvés au Mans, dois-je remplir un formulaire par document ?**

↳ Remplir les formulaires est la garantie du meilleur suivi de vos demandes. Cependant, si vous avez besoin de plus de 8 ouvrages simultanément (et que vous êtes sûr de pouvoir tout consulter en même temps), vous pouvez adresser votre liste la plus détaillée possible à :
bu-fdd@univ-lemans.fr

● **Comment vais-je savoir que le document que j'ai demandé est arrivé ?**

↳ Le service Fourniture de documents va communiquer avec vous par mail à chaque étape de votre demande.

● **Où vais-je récupérer les documents demandés ?**

↳ Si votre demande a fait l'objet d'un prêt entre bibliothèques, à l'accueil de la BU.
Si votre demande a fait l'objet d'un achat, à l'accueil également si vous l'avez demandé ou dans les rayons de la bibliothèque.

● **J'ai besoin de garder plus longtemps le document que la BU a fait venir d'une autre bibliothèque pour moi, comment dois-je faire ?**

↳ Vous envoyez un mail à bu-peb@univ-lemans.fr avant la date limite de retour notée sur le bulletin dans le livre.

